Familles rurales — Vivre mieux ! | ASSOCIATION DE BOUCHEMAINE

FICHE D'INSCRIPTION 2024 / 2025

ATELIER COUTURE Initiées	180 €
Où ?	Salle du Val de Maine
Quand ?	Lundi 14h -16h30 (*15 séances suivant calendrier établi, à mettre en place à la rentrée)*
Professeur	Annick Joly
Responsable	Martine FILLON 06 41 75 04 47
	Participiez-vous à l'atelier couture lors de la saison précédente ? oui non

L'adhésion à Familles Rurales est obligatoire pour participer à cette activité.
J'ai rempli le bulletin et j'y ai joint un chèque de 28 € (ou 36€ si je n'habite pas Bouchemaine)
Si vous participez à plusieurs activités, à laquelle avez-vous remis le bulletin d'adhésion ?.....
Vous avez payé votre adhésion dans une autre commune, indiquez → → → → → → → → → → → → → → → → → laquelle ..... ; le n° de la carte 2024.....

Civilité	Nom en majuscules	Prénom en majuscules	Date de naissance
Mme			

Adresse .....
Code postal ..... Ville .....
Téléphone portable (indispensable pour l'envoi de SMS).....
Téléphone fixe (si vous ne possédez pas de portable) .....
Adresse e-mail (en insistant sur les tirets et les points)
.....

Chèque à l'ordre de « Familles Rurales Bouchemaine »	Montant	
1 chèque de	2 chèques de :	3 chèques de :

Droit à l'image
J'autorise l'association Familles Rurales à prendre des photos ou à faire de courtes vidéos pendant les activités. Celles-ci pourront être utilisées lors de l'Assemblée générale, pour illustrer le site ou la plaquette annuelle ou le journal municipal. En aucun cas, elles ne seront diffusées sur les réseaux sociaux.

oui non Date Signature

INSCRIPTIONS

- *directement auprès de Martine Fillon*

Le dossier devra comporter :

- le bulletin d'adhésion avec un chèque de 28 € agrafé en bas, à gauche (36€ pour les familles hors commune)
- la fiche d'inscription à l'activité couture avec le chèque de règlement agrafé en bas, à gauche

Ces 2 chèques étant traités par des services différents, merci de ne pas faire de chèque groupé.